

# JOURNAL DE MONACO

## Bulletin Officiel de la Principauté

JOURNAL HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE VENDREDI

Lois ( Réglementation )

**Erratum à la loi n°1.322 du 9 novembre 2006 portant modification des articles 218-1 à 218-3 du Code pénal, publiée au Journal de Monaco du 10 novembre 2006.**

Il fallait lire page 2048 :

.....

ARTICLE PREMIER.

.....

"Les infractions liées à l'article précédent sont constituées alors même que l'infraction génératrice des fonds blanchis a été commise à l'étranger si elle est punissable en Principauté et dans l'Etat où elle a été perpétrée.

Au lieu de : l'état où elle a été perpétrée.

.....

Le reste sans changement.

Monaco, le 1er décembre 2006.